

Les pratiques professionnelles et l'évolution des droits des usagers peuvent entraîner un risque juridique aux lourdes conséquences. Par leurs actes ou leurs comportements, les professionnels peuvent voir leur responsabilité engagée, tout comme celle de l'établissement. C'est donc un facteur à maîtriser.

Ainsi, il s'agit de bien connaître les règles juridiques encadrant l'exercice professionnel dans un double objectif : éviter les fautes et améliorer la prise en charge des usagers.

## Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 2 « Management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le cadre légal et juridique entourant les pratiques des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Identifier les compétences spécifiques et les limites de l'exercice professionnel
- Maîtriser les principes liés aux droits des usagers en établissements sanitaires et médico-sociaux

## Durée

2 jours (14 heures)

## Public concerné

- Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social
- Groupe de 16 stagiaires maximum

## Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

## Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

## Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

## Format

Formation inter ou/et intra-établissement

## Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

La notion de responsabilité

- Les différents types de responsabilité
- L'engagement de la responsabilité
- Les infractions liées aux biens et aux personnes
- La notion de faute détachable du service
- Les conséquences liées à l'engagement de la responsabilité : sanctions, indemnisations, réparation
- La protection fonctionnelle

#### Après-midi – (durée 3h30)

Les responsabilités propres des professionnels

- Les délégations de compétence
- Les écrits professionnels
- Les situations particulières
- Le rôle de l'encadrement

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

Les obligations liées au respect des droits des patients / résidents

- Les droits des patients : information, refus de soin, cadre juridique et réglementaire, directives anticipées, désignation de la personne de confiance
- Le dossier de l'utilisateur
- L'accès au dossier
- Le devoir de confidentialité

#### Après-midi – (durée 3h30)

L'obligation de sécurité

- Le consentement aux soins
- L'obligation de surveillance
- Les événements indésirables
- Les consignes en cas d'événements particuliers
- La responsabilité vis-à-vis de l'établissement
- Les déplacements hors de la structure